

# **OUVERTURE DE POSTE DIRECTEUR-TRICE DE LA CHAIRE COOPERATIVE DE PHILOSOPHIE A L'HOPITAL (APHP/ENS)**

*La chaire coopérative d'enseignement et recherche, créée conjointement par l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) et l'Ecole Normale Supérieure de Paris, porte sur la philosophie à l'Hôpital. Elle est dénommée « Chaire coopérative de philosophie à l'hôpital ». La Chaire coopérative est un lieu de réflexion, d'enseignement, de recherche et d'expertise en philosophie, en éthique et, plus généralement, dans les humanités médicales. Son objectif principal est de sensibiliser et former, l'ensemble du personnel hospitalier (médecins, personnels soignants et administratifs, etc.), les résidents et patients de l'hôpital, leurs familles et les citoyens en règle générale. Un des enjeux de la Chaire coopérative est de décrire, questionner et réinventer les relations à la maladie, à la vie, au soin et aux autres. Ces autres étant ceux qui nous secourent, nous sauvent et nous soutiennent. Et qui peuvent aussi être vulnérables et tomber malades.*

*La « Chaire coopérative de philosophie à l'Hôpital » est installée dans les locaux de l'AP-HP mis à disposition à cet effet. La Chaire coopérative a notamment pour vocation de :*

- *Concevoir, assurer et diffuser des enseignements et des formations de différents formats et à destination de publics divers (patients et associations de patients, professionnels de santé, étudiants, etc.)*
- *Organiser et animer des rencontres ouvertes au grand public, débats citoyens, événements artistiques et culturels, etc. promouvant la réflexion philosophique et éthique en santé*
- *Développer, soutenir et faire connaître la recherche en philosophie, en éthique et en humanités médicales (projets, protocoles, publications en lien avec les partenaires scientifiques nationaux et internationaux)*
- *Soutenir et valoriser les recherches collaboratives entre médecine, philosophie et, plus largement, sciences humaines et sociales*  
*Organiser et contribuer à des conférences, séminaires de recherche, etc. en France et à l'étranger*
- *Produire et/ou apporter un soutien méthodologique à des travaux destinés à éclairer la réflexion et les décisions dans le système de santé (documents de travail, synthèses, rencontres, etc.)*

## **Missions et Positionnement du Directeur/de la directrice de la Chaire**

La directrice/Le directeur de la Chaire coopérative est nommé.e conjointement par les Parties pour une période de quatre ans renouvelable. La directrice/le directeur de la Chaire coopérative veille au bon déroulement des travaux de la Chaire coopérative, est l'interlocuteur privilégié des fondateurs de la Chaire et du Conseil scientifique pour l'exécution des obligations et missions conventionnelles de la Chaire. La directrice/le directeur de la Chaire rend compte au moins deux fois par an du déroulement des travaux de la Chaire coopérative au Comité de pilotage.

### **Activités principales du poste**

- Concevoir les orientations et la politique scientifiques de la Chaire, organiser leur mise en œuvre et être force de propositions
- Piloter les projets scientifiques, pédagogiques et organisationnels de la Chaire, veiller à la cohérence des actions de la Chaire
- Travailler en étroite collaboration avec les instances de gouvernance de la Chaire (Conseil scientifique, Comité de Pilotage)
- Représenter la Chaire auprès de ses partenaires scientifiques et institutionnels et développer avec eux des synergies
- Contribuer à la veille sur les sources potentielles de financement, sur les évolutions réglementaires
- Contribuer au fundraising et aux partenariats publics et privés
- Etablir et proposer le budget, contrôler sa répartition et son exécution, assurer le reporting financier
- Négocier et suivre les contrats et les conventions de la structure en liaison avec les partenaires et veiller à la valorisation des activités
- Diriger et animer le personnel rattaché à la Chaire coopérative

### **Profil et compétences attendues**

- Titulaire d'un doctorat et d'une activité de recherche / d'enseignement supérieur de haut niveau en philosophie, en lien avec les domaines et les activités de la Chaire, et des expériences interdisciplinaires.
- Le/la candidat(e) devra avoir une expérience significative dans des fonctions d'encadrement d'équipes pluridisciplinaires, de management de projets (y compris aspects budgétaires et ressources humaines) et de pilotage de structures de recherches
- Sens du service public, éthique, grande rigueur intellectuelle, esprit de synthèse, capacité à fédérer et à communiquer, excellent sens de la diplomatie, aisance relationnelle, réactivité et aptitude à évoluer dans des environnements complexes
- Conformément aux dispositions des articles 4 et 7 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, la quotité de temps travail consacré à la fonction de directeur/directrice de la Chaire correspond à 25% des obligations de service d'un.e enseignant.e-chercheur.se. La rémunération du poste sera faite sur cette base.

*Date limite de dépôt des candidatures : **8<sup>er</sup> Juin 2018***

*Les candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) doivent être adressées au président du conseil scientifique de la Chaire coopérative : [f.worms@wanadoo.fr](mailto:f.worms@wanadoo.fr)*